

Les réserves naturelles ne suffisent pas pour sauver les espèces

Article d'Anne Teyssède paru dans *Le Monde* du 14.04.04

Le déclin de la biodiversité ne peut être enrayé par le seul recours aux espaces protégés, qui couvrent 10 % des terres de la planète. La biologie de la conservation doit désormais tenir compte des lieux habités en pratiquant une «réconciliation» entre l'homme et les écosystèmes.

Les estimations du déclin de la biodiversité sont plus qu'inquiétantes. Dominée par notre espèce omniprésente, aux besoins énergétiques et spatiaux croissants, la biodiversité terrestre se dégrade à grande vitesse. Les extinctions d'espèces, que l'on estime entre 50 et 100 fois plus nombreuses qu'en temps « normal », c'est-à-dire avant l'apparition de l'Homme, ne constituent que le sommet de l'iceberg. Pour mesurer plus précisément l'érosion et analyser ses variations à court terme en réponse aux changements de l'environnement, les écologues étudient les variations de l'abondance de certaines espèces communes.

Parmi ces indicateurs de biodiversité, celui des «oiseaux communs» regroupe une centaine d'espèces suivies depuis 1989 par le Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux au Muséum national d'histoire naturelle (CRBPO) sur l'ensemble du territoire français, grâce à la collaboration d'un réseau de 600 observateurs formés et bénévoles. Il montre que la France a perdu 14 % de son avifaune en quatorze ans !

« Les groupes d'espèces communes sont de bons indicateurs d'état de la biodiversité », affirme Denis Couvet, directeur du CRBPO et professeur de biologie de la conservation au Muséum. En effet, le déclin de leurs effectifs témoigne d'une atteinte réelle de la biodiversité, à l'inverse de celui des espèces rares qui sont sujettes à d'amples variations stochastiques», pour partie dues au hasard. «Nos premières analyses montrent que les oiseaux les plus touchés sont les espèces spécialistes et septentrionales», indique Romain Julliard, chercheur au CRBPO. Les espèces vivant dans les milieux agricoles ouverts ont perdu, en moyenne, 27 % de leurs effectifs en quatorze ans.

IMPACT DU CLIMAT

Les prévisions reflètent cette érosion. Dans un article prospectif paru dans *Nature*, Chris D. Thomas (université de Leeds) et ses collaborateurs prévoient l'extinction de 15 % à 37 % des espèces de plantes, papillons et vertébrés terrestres d'ici à 2050, à cause du réchauffement climatique actuel. L'ampleur de l'effet estimé varie largement suivant l'intensité du réchauffement global dont l'amplitude est estimée entre 0,8 °C et 2,2 °C, mais aussi avec les possibilités de dispersion des espèces. Pourquoi un tel impact du climat sur la biodiversité ? « Parce que de nombreuses espèces vivent dans des habitats fragmentés », répond M. Couvet. Sans possibilité de dispersion, les espèces mal adaptées aux changements de leur habitat s'éteindront localement, sans pour autant pouvoir coloniser d'autres sites plus favorables.

Que faire pour éviter l'hécatombe ? « Il faut réorienter la biologie de la conservation, poursuit le chercheur. Depuis plus de trente ans, celle-ci s'est concentrée sur la sauvegarde d'espèces menacées. Nous connaissons bien aujourd'hui les mécanismes d'extinction et nous avons mis au point des mesures d'urgence efficaces, bien que souvent coûteuses, pour gérer les petites populations et sauver les espèces rares. » Problèmes majeurs, la dégradation et la réduction des habitats, dues notamment à l'extension de l'agriculture, réduisent également les capacités d'adaptation des espèces aux changements climatiques.

Cette situation ne concerne pas une minorité d'espèces menacées, maintenues dans une fraction d'espaces protégés, mais la majorité des espèces animales et végétales, réparties sur l'ensemble de la planète. «Au-delà du sauvetage in extremis d'espèces rares, il faut surtout agir en amont en aménageant les terres habitées pour que la plupart des espèces puissent s'y maintenir et y prospérer.», poursuit M. Couvet.

Dans les campagnes et autres habitats fortement occupés par l'homme, bien des espèces communes sont en sursis. Ce constat a s'est aggravé lorsque Michael Rosenzweig (université d'Arizona, Etats-Unis) a montré, en 2001, que le nombre d'espèces protégées par les réserves naturelles augmente linéairement avec la surface de ces dernières : des réserves occupant 10 % des terres, au sein d'habitats humains inhospitaliers, ne pourront héberger au mieux, à terme, que 10 % des espèces actuelles (Le Monde du 14 février).

« RÉCONCILIER » LES HABITATS

Il est clair aujourd'hui, pour de nombreux écologues, que la biologie de la conservation doit se tourner vers les terres et les mers habitées ou exploitées par l'homme. « Les principales avancées en conservation résultent de la reconnaissance des besoins spatiaux des espèces et des écosystèmes, qu'il s'agit à présent de concilier avec l'omniprésence de l'homme », affirme Robert Barbault, directeur du département d'écologie et gestion de la biodiversité du Muséum national d'histoire naturelle. « On est ainsi passé de l'espèce à l'espace, des seules espèces menacées à la biodiversité dans son ensemble. On s'intéresse à la diversité des interactions entre espèces, homme compris. On s'ouvre à d'autres disciplines telles que l'économie et la sociologie... »

L'objectif nouveau de l'écologie de la conservation est de «réconcilier» les habitats, selon le terme de Rosenzweig, pour que l'homme et la nature puissent cohabiter harmonieusement. Une stratégie gagnante pour les deux parties car l'avenir des sociétés humaines est lié à celui des écosystèmes qu'elles exploitent. « La conservation doit être incluse dans l'aménagement du territoire - et non pas seulement à l'échelle des réserves -, dans une perspective de développement qualitatif durable », poursuit M. Barbault.

En élargissant sa cible à l'ensemble de la biodiversité terrestre, l'écologie de la conservation entre dans l'ère de la bioéconomie. La réconciliation des habitats doit intégrer des variables écologiques, économiques et sociales. Cela pour identifier les principales pressions environnementales pesant sur la biodiversité, mettre au point des réponses socialement et économiquement acceptables et contrôler l'efficacité de ces réponses.

« Une autre priorité est, sinon de réconcilier chercheurs et gestionnaires, du moins de développer la concertation et la coopération active entre ces deux mondes, souligne Robert Barbault. Car conserver, c'est mettre en œuvre sur le terrain des connaissances qui ne peuvent rester théoriques. » Loin d'être neutre, l'écologie de la conservation se veut une science d'action.

A.T.